comme président aux travaux de la troisième section, s'occupant des associations religieuses. On y a remarqué la haute compétence dont il a fait preuve.

## Bouquet de fleurs

Le 14 décembre, le R. P. Body, directeur du Rosaire de Lyon, fut admis en audience par le Pape. Nos lecteurs seront heureux de lire les lignes suivantes dans les-

quelles le Révérend Père en rend compte :

"Nous tenions à la main un gracieux bouquet. Les fleurs, de couleurs variées et délicates, qui le composaient, formaient un tout vraiment très beau et très agréable à voir; autour de nous, plus d'un regard s'arrêtait sur elles avec complaisance. Tout au bas, quinze roses blanches, rouges et jaunes, représentaient les associés du Rosaire. Un peu plus haut, liant le bouquet à la poignée, un large ruban bleu portait ces mots bien apparents: A sa Saintelé Pie X, les Premiers Samedis du mois. A l'entour, serpentait un feuillage de lierre symbolisant l'attachement des associés du Rosaire au Saint-Siège. Puis, audessus, se dressait le bouquet lui-même avec ses roses, ses lilas, ses myosotis, ses violettes et ses pensées. Entre les tiges, nous avions entrelacé, bien visible, la supplique en faveur du Premier Samedi du mois.

Lorsque nous nous agenouillâmes devant le Pontife et baisâmes son anneau, il promena un regard étonné, puis accompagné d'un sourire d'une bienveillance paternelle, sur toutes ces fleurs artistement disposées qu'il considéra et admira quelques instants. Nous lui demandâmes alors de vouloir bénir d'une manière spéciale, non seulement les personnes qui nous avaient chargé de lui offrir ce présent, mais aussi tous les associés du Saint Rosaire de

Lyon.

Oui, oui, dit le Souverain Pontife. Toutes les béné-

dictions, à tous, à tous.

Lorsque nous nous levâmes pour nous retirer, le bouquet fut déposé par un des prélats assistants à droite du Souverain Pontife sur une table, et une autre personne fut introduite.

Nul doute qu'à la fin des audiences, très nombreuses ce jour-là, le Pape n'ait admiré ces fleurs de France.